ACADEMIE DU GAULLISME
Président Jacques MYARD
Secrétaire générale Christine ALFARGE

LA LETTRE DU 18 JUIN

N° 243 Janvier 2022- Trentième année

SOMMAIRE

- La Russie est-elle l'ennemi idéal ? ... Jacques Myard page 2
- De Gaulle, le guide de la France ! ... Christine Alfarge page 3
- Nouvelle Calédonie, je suis française et j'entends le rester ... Henri Fouquereau page 5
- Participation, participation... et encore participation ... Paul Kloboukoff page 7
- Le combat à outrance qui s'engage .... Marc Dugois page 11
- De Gaulle et la CED ... Alain Kerhervé page 12

En raison de la crise sanitaire qui sévit actuellement sur notre pays et des mesures imposées pour faire face à l'épidémie à CORONAVIRUS, tous nos évènements publics sont reportés.

La Russie est-elle l'ennemi idéal ?

Par Jacques MYARD,

On peut le croire car de nombreux faits concourent à ce jugement émis par certains experts.

Les relations occidentales avec la Russie sont aujourd'hui sous tensions et Vladimir Poutine a même été décrit comme un « killer », un tueur, par le Président Joe Biden à la suite de la tentative d'assassinat d'Alexeï Navalny, opposant russe.

Citons également l'assassinat de l'ex membre des services secrets russes, Sergueï Skripal, perpétré à Londres par des agents du GRU - les services de renseignement militaires russes- ; l'assassinat d'opposants tchéchènes à Berlin, deux diplomates russes ont été expulsés par l'Allemagne.

Ces tristes affaires surviennent après l'annexion de la Crimée en 2014 et surtout le conflit du Donbass dans l'est de l'Ukraine qui créent des tensions très fortes avec les États-Unis et les États européens ; la Russie est accusée de masser des troupes à la frontière pour envahir le Donbass et l'annexer.

Parallèlement à ces conflits territoriaux, les Occidentaux estiment que la Russie réarme et développe des capacités militaires susceptibles de lui donner une réelle supériorité sur mer et dans l'espace avec des missiles hypersoniques : le Zircon.

La Russie prépare-t-elle une agression de l'Ukraine ? Ce n'est pas certain.

En Afrique, la milice russe Wagner s'active et inquiète à juste titre le gouvernement français qui met en garde les gouvernements africains comme celui du Mali qui jouent un double jeu.

Ne nous trompons pas, la Russie a une volonté de monter en puissance bien réelle : Poutine est un nouveau Tsar et exprime ce que ressentent de nombreux Russes, la nostalgie de la grandeur de l'empire disparu de l'Union soviétique.

Il ne s'agit pas d'embrasser Poutine et d'être naïfs en prenant pour argent comptant toutes ses actions politiques ou diplomatiques ; mais les tensions avec Moscou ne peuvent être considérées comme une fatalité inéluctable, la redite des affrontements du temps de la Guerre froide qui mit le monde au bord d'une guerre nucléaire, notamment lors de la crise des missiles de Cuba en octobre 1962.

La Russie fait partie de l'équilibre européen, c'est une constante de l'Europe ; Vladimir Poutine n'a pas le monopole de la vérité, pour autant, il n'est pas sans arguments contre la politique occidentale, et en particulier celle des États-Unis :

Lors de la réunification de l'Allemagne en 1990, la question de l'OTAN a été au cœur des négociations avec les Soviétiques, les Occidentaux donnèrent à Gorbatchev l'assurance que si l'Allemagne réunifiée était dans l'OTAN, elle ne s'élargirait pas à l'est.

En 1997 après de longues négociations avec la Russie, le conseil de l'Alliance atlantique accepte les adhésions de la Pologne, de la Hongrie et de la République tchèque qui deviennent effectives en 1999.

Le 27 mai 1997 est signé à Paris « l'Acte Fondateur sur les Relations, la Coopération et la Sécurité Mutuelles entre l'OTAN et la Fédération de Russie ».

La Russie réaffirme avec force, en juillet 1997, que l'élargissement de l'OTAN est une « faute majeure » tout en appelant à l'application de l'Acte Fondateur.

Le 29 mars 2009, L'Estonie, la Lettonie, la Lituanie, la Bulgarie, la Slovaquie et la Slovénie adhèrent à l'OTAN.

C'est dans cette période que la Géorgie et l'Ukraine manifestent leur souhait d'adhérer à l'OTAN, un casus belli pour Moscou, tandis que la France et l'Allemagne s'opposent à leur adhésion au sommet de Strasbourg en Avril 2009.

Il est évident que l'extension permanente de l'OTAN à l'est, sa volonté de devenir le gendarme du monde donnent à la Russie le sentiment d'être encerclée.

Quant à l'annexion de la Crimée, qui peut croire que la Russie y renoncera ? Elle est effectivement russe depuis des siècles, et appartient à la mythologie du patrimoine russe depuis Catherine II, ce qui n'a été remis en cause ni par le Traité de Paris de 1856 qui mit fin à la guerre de Crimée, ni par le rattachement administratif à l'Ukraine en 1954 au sein de l'URSS.

Les sanctions multilatérales, qui furent prises après l'annexion de la Crimée, pénalisent davantage nos entreprises que l'économie russe, il est urgent d'y mettre un terme.

Au moment où l'Allemagne poursuit sans relâche la construction avec la Russie du gazoduc Nord Stream 2, la France doit reprendre l'initiative d'un dialogue de coopération politique, économique et culturel avec la Russie, elle ne doit pas laisser ce dialogue à d'autres puissances qui ne défendent pas nos intérêts.

« Oui, c'est l'Europe depuis l'Atlantique jusqu'à l'Oural, c'est l'Europe, toutes ces vielles terres où naquit, où fleurit la civilisation moderne, c'est toute l'Europe qui décidera du destin du monde.»

Charles de Gaulle, discours de Strasbourg, 23 Novembre 1958.

*Jacques Myard
Maire de Maisons-Laffitte
Membre honoraire du Parlement
Président du CNR et de l'Académie du gaullisme

De Gaulle, le guide de la France !

« Dans notre civilisation, l'avenir ne s'oppose pas au passé, il le ressuscite. »
(André Malraux)

Par Christine ALFARGE,

Les institutions, les clés de la transmission.

Evoquant la Constitution, le général De Gaulle rappelait que *« c'est le peuple qui se l'est donnée et qu'il l'a fait au lendemain d'une crise qui faillit jeter la France au gouffre et emporter la République. »* Puis, il ajoutait *: « Notre vie publique, qui, hier, offrait le spectacle des jeux, des combinaisons et des crises que l'on sait, porte aujourd'hui la marque de la consistance et de l'efficacité. »* Avec l'élection du Président de la République au suffrage universel direct, le général De Gaulle aura la volonté de guider la France pour assurer après lui une république solide. *« Dans l'avenir et à travers les hommes qui passent, l'Etat doit avoir à sa tête un garant effectif du destin de la France et de celui de la République. »* écrira-t-il.

Le goût de l'effort.

Si toute sa vie, le général De Gaulle a incarné le chef de la France libre, il réagira comme tel dans toutes ses décisions. La France retrouvée, à laquelle il avait tout donné pour devenir un pays libre, n'était qu'une étape qui en appellera d'autres. *« Il faut que ceux qui, par leur travail, font la richesse de la nation, soient directement associés à la marche de l'activité à laquelle ils appartiennent et par là, deviennent des responsables. »* Il pense naturellement à la participation mais l'idée du général De Gaulle ne s'arrête pas là, il est le vrai précurseur de l'égalité des chances, laquelle passe avant tout par l'instruction. Selon lui, *« puisque l'Etat s'est, à juste titre, chargé d'instruire la jeunesse, c'est à lui d'en fournir les moyens. »* En 1963, il va s'atteler à une politique de l'Education nationale.

L'enseignement, une mission primordiale.

« L'instruction publique, tout dépend d'elle, le présent et l'avenir… Dans presque tous les domaines, elle est languissante ou nulle. Si nous ne sortons pas de la route tracée, bientôt il n'y aura de lumières que sur quelques points, et ailleurs ignorance et barbarie. », disait Napoléon.

L'idée soutenue par le général De Gaulle était le rôle fondamental de l'éducation, pour l'avenir. Il voulait donner la possibilité à chacun de développer sa réflexion, en fonction de ses capacités, trouver la voix qui lui convient selon qu'il décide de poursuivre sa scolarité au-delà de seize ans ou non et ainsi répondre aux besoins de développement du pays au niveau scientifique, technologique, mettant l'accent sur la natalité pour laquelle il créera l'INED, un outil indispensable afin d'analyser les évolutions démographiques permettant de mener une politique familiale digne des besoins de la population française.

Il avait compris que la vitalité d'un pays reposait d'abord sur la natalité et le suivi scolaire des enfants. Sa préoccupation constante pour la jeunesse de France était très forte de l'apprentissage à l'enseignement supérieur, tous les jeunes étant de futurs acteurs de l'économie française. Le général De Gaulle ne manquera jamais ce rendez-vous avec la jeunesse de France, un symbole fort à ses yeux, il accordera une place centrale à l'éducation, se référant toujours à son père professeur, lequel au regard de son enseignement avait prodigué pendant des générations d'élèves, une grande qualité humaine et un dévouement à toutes épreuves.

« Puisqu'en notre temps la France doit se transformer pour survivre, elle va dépendre autant que jamais de ce que vaudra l'esprit de ses enfants à mesure qu'ils auront à assumer son existence, son rôle et son prestige. » écrira-t-il dans ses *Mémoires d'espoir*. Si grâce au développement industriel, la vie des Français est devenue meilleure, la France est cette nation qui devait éclairer le monde, *« si récemment encore, notre pays était considéré comme « l'homme malade » de l'Europe, aujourd'hui son poids et son rayonnement sont reconnus partout dans l'univers. »* écrira le général De Gaulle dans ses *Mémoires d'Espoir*.

L'art, c'est le plus court chemin de l'homme à l'homme.
(André Malraux)

Dans les pas de Prosper Mérimée ou Victor Hugo, défendre le patrimoine, l'aimer à travers la culture, l'art et l'histoire qui font la grandeur du pays est essentiel. De la direction des Arts et des lettres à la direction de l'Architecture dont le général De Gaulle souhaitait que son ami André Malraux en eût la charge, le rayonnement culturel de la France retrouvait un relief extraordinaire et incomparable, soutenu par des lois de programmation pour la sauvegarde du patrimoine en ayant le souci de la création architecturale. L'art, c'est la connaissance, sans la connaissance, on régresse. Dans cet esprit la loi Malraux du 4 août 1962 programme le ravalement des grands monuments de Paris, l'inventaire général du patrimoine culturel et la création des Maisons de la culture, elle est l'indicateur d'une époque, d'une pensée, d'une construction.

En 1965, lors de l'inauguration de la maison de la culture de Bourges, le général De Gaulle prononcera un grand discours plébiscitant la place de la culture aux avant-postes. Il s'exprimera ainsi *« La culture domine tout, condition sine qua none de notre civilisation. »*

Il faut une ouverture sur les autres, l'éducation a tout son rôle, la transmission des parents aussi, donner l'accès à la culture tel qu'André Malraux va le promouvoir lorsqu'il sera nommé ministre chargé des affaires culturelles en 1959 sera pour lui un objectif majeur, s'exprimant ainsi *« le problème politique majeur de notre temps, c'est de concilier la justice sociale et la liberté, le problème culturel majeur, de rendre accessible les plus grandes œuvres au plus grand nombre d'hommes. »*

L'épanouissement des arts et de la culture est inhérent à la société acceptant les contradictions, les provocations, l'inattendu, l'innovation, ne pas être d'accord. La préservation de la démocratie rend possible l'expansion de la culture et des arts conditionnée à des budgets culturels suffisants, à l'investissement dans des projets audacieux et à une politique culturelle favorable à toutes les catégories de la population. *« La culture ne s'hérite pas, elle se conquiert. Eh bien, conquérez-la ! »* écrivait André Malraux.

« Ainsi est abolie l'antique prédestination qui fixait, dès le départ et sauf quelques exceptions, le destin scolaire et, dans une large mesure, social de tous les enfants de France. Ainsi est offerte à la jeunesse une Education nationale où toutes les voies sont ouvertes aux capacités de chacun. » écrira le général De Gaulle dans ses Mémoires d'Espoir ». Les mots du général sont l'expression d'une volonté de justice sociale, ils montrent qu'il est primordial de permettre dès le plus jeune âge, celui où va se forger la personnalité et l'esprit critique, de donner les mêmes possibilités d'apprendre.

A travers ses choix institutionnels, culturels, éducatifs, le général De Gaulle a toujours guidé la France vers l'unité nationale ! Aujourd'hui, notre devoir est d'en assurer la transmission aux jeunes générations… !

**Christine ALFARGE Secrétaire générale de l'Académie du Gaullisme.*

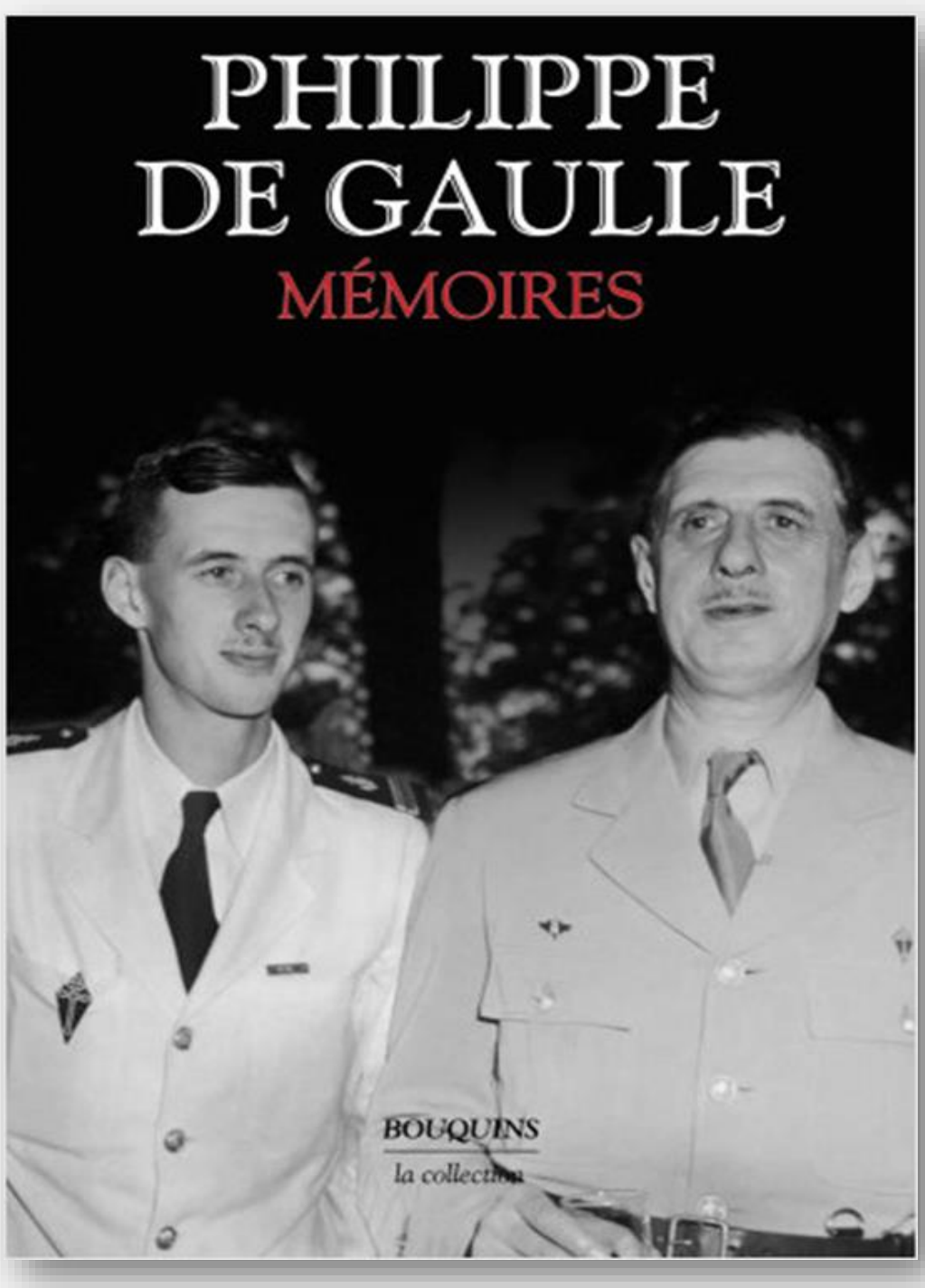

Paru initialement en deux tomes à la fin des années 1990, les Mémoires de l'amiral Philippe de Gaulle sont réédités chez Bouquins en un seul volume à l'occasion du centième anniversaire du fils de Charles de Gaulle le 28 décembre dernier.

Acteur et témoin privilégié de l'épopée gaullienne, l'amiral Philippe de Gaulle n'a consenti que tardivement à s'exprimer publiquement et à livrer ses opinions et ses souvenirs. Ce témoin délibérément en retrait était pourtant mieux placé que tout autre pour évoquer la personnalité et l'action de son père, à travers les instantanés d'une vie de famille bousculée par l'Histoire.
C'est avec la même pudeur et le même souci de précision qu'il parle de sa mère, Yvonne de Gaulle, et revient sur le sort tragique de sa sœur Anne.
À travers le récit de sa propre histoire, de son engagement de marin dans la France libre, de ses combats pour la libération de Paris et de la nation, Philippe de Gaulle démontre qu'il n'a pas été le fils effacé qu'on a parfois décrit, mais celui qui a su assumer ses choix de vie et de carrière à l'ombre du grand homme dont il fut l'un des confidents privilégiés.

De la naissance à la mort de Charles de Gaulle, son fils retrace pas à pas cette destinée qui se confond désormais avec l'Histoire, et rétablit autant de vérités qu'il apporte d'éclaircissements salutaires pour la compréhension d'une époque et du plus grand de ses protagonistes.

Il relate, sans chercher à ménager personne, ni les adversaires du Général ni ses amis réels ou présumés, les nombreux échanges qu'il eut avec son père sur le personnel politique, ses engagements, son exercice du pouvoir, l'œuvre qui fut la sienne dans tous les domaines.

Bouquins La Collection Date de parution : 13/01/2022

NOUVELLE CALEDONIE

Je suis française et j'entends le rester

Par Henri Fouquereau,

Une fois encore, des Français ont dit OUI à la France : 3è référendum, 3è fois que la question est posée : *voulez-vous que la Nouvelle Calédonie accède à la pleine souveraineté et devienne indépendante ?* 3è fois que le peuple répond NON et par une majorité écrasante : 96,49%.

Sur Radio Courtoisie, lors de nos émissions du Libre Journal de la France Libre, sur notre journal L'Appel du 18 juin, sur le journal Entreprendre des éditions Robert Lafont, nos courriels, réunions etc. nous n'avons eu de cesse, après nos combats gagnés en faveur de nos eaux territoriales françaises, d'appeler la Nouvelle Calédonie à rester française. Avec le député de Mayotte Mansour Kamardine, fin connaisseur du Caillou, avec Jacques Myard membre honoraire du Parlement, avec Xavier Louy, ancien du Cabinet de Chaban à Matignon, avec le député Ph Folliot,, avec le Général Jean Menu, avec le Professeur O. Gohin, et nombre d'autres personnalités, nous avons lancé appels sur appels en faveur de nos terres lointaines, mais tellement nécessaires. Le Député Kamardine a même fait le lien entre ce qui s'était passé dans l'archipel des Comores où certains ont dit NON hier à la France et meurent aujourd'hui, en tentant de rejoindre Mayotte par des moyens de fortune tant la misère est grande dans l'Archipel des Comores depuis notre départ. Le même danger existait en Nouvelle Calédonie nous l'avons dénoncé. Attention au danger, la Chine lorgne sur le Nickel, les chinois vous accorderont certes un statut, celui accordé aux Ouïgours, aux tibétains et à leurs opposants, les camps, la faim, la privation des libertés.

Reste à déterminer le nouveau statut du « Caillou » dans la République, il devra être confirmé lors d'un referendum qui se déroulera normalement en juin 2023.

Nous nous sommes trouvés un peu seuls pour mener ce combat pour la France. Ah bien sûr d'autres préféraient hurler avec les loups, en réalité bêler avec des moutons, contre tout et n'importe quoi, pendant que nous participions ACTIVEMENT à la défense de nos territoires, au maintien d'une France puissance. NOTRE FRANCE restera grande et puissance, malgré le déclinisme dénoncé par ceux-là même qui enfoncent la France.
- Héritage, France d'avant, mais bon sang, il faut d'abord défendre nos atouts

Je suis un Patriote hurle machin : un mot sur la Nouvelle Calédonie, un mot sur nos territoires, sur les eaux territoriales a-t-il osé en parler ? Un mot sur l'héritage que nous devons laisser à nos enfants ? NON Rien. La grande France, juste des mots pour se faire plaisir, pour se glorifier, se convaincre que l'on pèse quelque chose. Par contre on lance des appels aux guerres, celles que l'on veut faire faire aux autres, tout en jugeant les Chefs au café du Commerce du coin. Pendant celle de 14 m'a-t-on dit certaines terrasses de cafés parisiens étaient remplies de stratèges.

Ce dernier référendum met à jour un problème : les Français n'ont pas pris la mesure de ce que représentait pour la France son Outre-mer, en général et la mer en particulier. Ils semblent ignorer qu'elle est le vecteur de notre ravitaillement, le sanctuaire de notre force nucléaire de dissuasion, un énorme potentiel de richesses : La mer pour la France ce sont : 110 cies maritimes, 1400 navires, 350 millions de tonnes transportées, 12 millions de passagers, les ¾ de nos exportations et de nos importations s'effectuent par la voie maritime, le troisième armateur mondial est français (16 000 employés) , construction navale française = 50 000 employés 6è rang mondiale, 5000 structures , construction navale : Saint-Nazaire et Lorient connues et reconnues pour être les meilleures. Assurances maritimes : 10% du CA mondial dans le domaine maritime sont français. Stés de courtage achat vente de navire et affrètement, exploration sous-marine (COMEX 1ère pour la plongée profonde)1ère dans domaine de l'exploration sismique des fonds sous-marins IFREMER : LE génie français ; Câblage sous-marin, dessalement de l'eau de mer, cette : France 1ère dans ce domaine (Véolia), l'industrie des algues (pétrole, énergie, santé , nourriture, industrie cosmétique, agriculture, alimentation animale, fermes aquacoles , mais aussi, les nodules polymétalliques etc, voilà une partie de notre richesse, de notre avenir si nous savons l'exploiter. Voilà ce qu'ignorent les Français parce qu'une presse trop occupée à rechercher le poil à gratter, à le promouvoir parce qu'il fait vendre, ne traite jamais de l'essentiel.

Force est de le constater, depuis la déclaration du Général de Gaulle : « *l'activité des hommes se tournera de plus en plus vers la recherche et l'exploitation de la mer, que les ambitions des Etats chercheront à dominer afin d'en contrôler l'activité et les ressources* » peu de politiques français, se sont préoccupés de nos territoires. Il a même fallu que nous insistions pour que le dossier des ZEE soit déposé avant une date limite fixée par l'ONU suite aux accords de Monte Bay ; Pourtant, la géopolitique des terres est désormais indissociable d'une géopolitique des mer, l'affaire AUKUS vient d'en apporter la preuve.
Qui parle de cette affaire ? Prés peu et pourtant, la France a été humiliée par ses propres amis qui lui ont dénié le droit de défendre ses intérêts en Indo Pacifique. Pourtant ces amis ont eu chaud sans le comprendre, si la Nouvelle Calédonie avait dit oui à l'indépendance, la Chine se retrouvait bien installée aux portes du Pacifique et Pearl Harbor était à nouveau sous le feu des autres.

Heureusement le NON à l'indépendance l'a remporté haut la main, heureusement pour les 3 instigateurs du plan AUKUS que sont l'Australie qui nous a fait une très mauvaise manière, le premier ministre du Royaume-Uni qui cherche à détourner l'attention de son peuple et les Etats-Unis qui devront bien apprendre un jour la géopolitique.

Cette mauvaise manière qui a été faite au peuple de France ne provient pas du peuple Australien, mais de son nouveau Gouvernement. Nous conservons donc notre amitié à nos voisins Australiens avec ce souvenir de leurs enfants venus nous défendre contre la peste brune. Merci Messieurs et zut à votre premier ministre

Nous devons le faire savoir, la France possède avec ses territoires et son domaine maritime (2è puissance maritime mondiale) un atout considérable, sans lequel elle perdrait son statut de grande puissance.
90% des échanges mondiaux se font par voie maritime, 50 000 bateaux y transportent plus de 10 000 milliards de tonnes de marchandises. L'information et la communication = 95% transitent par câbles et réseaux sous-marins. Les ports nécessaires pour le transport des marchandises et des passagers, le tourisme. Voilà un avenir pour la France qui doit y puiser croissance et force : Sur le Plan de la culture, notre pays possède une chance énorme. Sa culture est en effet basée sur plusieurs piliers : Atlantique, Pacifique, Océan Indien ce qui renforce sa richesse.
Sur le plan de la défense, celle de nos territoires nous oblige à maintenir, partout des troupes qui sont l'honneur de la France.

Diplomatie, la France participe à différentes structures basées dans des régions parsemées dans le monde entier, cette diplomatie assure la grandeur et la place de la France dans le monde.

Les Droits de l'homme et du citoyen, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, voilà ce qui a fait de la France une grande Nation reconnue en tant que telle dans le monde entier et par tous les peuples.

Notre espace maritime est un vecteur d'autorité, d'influence, de rayonnement de la France sur la scène mondiale au moment où nous assistons, dans le plus grand silence, à un basculement océanique : Peu semblent s'en rendre compte mais depuis peu se produit un effondrement du monde occidental dans le domaine maritime.
Qui se rend compte que ce monde occidental laisse sa place au rayonnement maritime des pays arabes ? Il suffit de lire les études de nos propres services qui regardent à la loupe ce qui se passe avec le développement de la force maritime iranienne.

Nous assistons aussi à la prise de pouvoir de l'Inde, du Brésil et surtout de la Chine dans le domaine maritime- Les routes de la soie, parties à la conquête de l'économie mondiale se sont transformées en voies maritimes. Le grand objectif : l'accès et même la possession de nos ports, la Méditerranée s'est chinisée : Balkans Port de Peljesac financé et construit par la Chine, Grèce = port du Pirée, l'énergie, les communications, le réseau électrique, Italie = Port de Trieste, les transports ferroviaires, qui s'installe en région PACA, chez nous en France, Pirelli a été achetée par une cie chinoise, Espagne, Algérie 1000

Projets en route ; 1000 milliards de dollars investis, des milliers de km de lignes ferroviaires prévues. L'Empire du milieu se range aussi à l'Ouest. Atlantique, ce sont les ports du Portugal : SINES, puis profite des stés portugaises en Afrique pour s'installer : Angola, Mozambique, avant de filer au Brésil en Amérique du Sud.
Ensuite ce sont les aéroports, rappelons-nous Toulouse, nous avons eu de la chance, les Chinois n'ont pas trouvé la clé, c'est la manière qu'ils n'ont pas et les Français lorsqu'ils font de la résistance, se transforment en empêcheurs de tourner en rond.
Ensuite la Chine s'approprie tous les territoires, chez nous des terres agricoles dans le Berry, des vignes partout. Leurs routes de la soie sont bordées de crochets de ceux qui servent à ramasser nos richesses et à déposer leurs productions de mauvaise qualité -

Ces routes de la soie nous envahissent de productions chinoises, les anti machin descendent-ils dans la rue ? NON rien pas un mot, nous serons menés à la baguette, oui mais cela ne semble pas grave, on accepte ces nouveaux maitres sans rien dire, parce qu'ils ne font pas de bruit.

Pourtant les routes de la soie après avoir pillé nos pays, pillent le continent Africain et l'Amérique du Sud. Elles se dirigeaient vers la Nouvelle Calédonie, elles veulent encercler Mayotte avec deux objectifs : un meilleur accès à l'Afrique de l'Est et un pied vers la grande île de Madagascar avant de toucher la Réunion. Attention danger. Aujourd'hui on ne conquiert que rarement des territoires et des richesses à la pointe de l'épée, non, on se sert plutôt de l'économie et de la finance. L'américano mondialiste se meurt, alors vive le sino mondialisme et la France ? Le Général lui avait déterminé une autre voie, entre USA et URSS, la route est donc tracée

Nous devons continuer à défendre nos territoires, nos intérêts, notre rang de puissance : Nouvelle Calédonie c'est fait, mais à surveiller. Reste Wallis et Futuna, reste la Polynésie, reste la Réunion, Crozet, les îles Kerguelen, nous n'avons pas fini de nous battre, mais là c'est pour la France, la grande France. Et Zut au grand timonier XI Jinping qui a déclaré qu'il soutenait l'intégration européenne. Effectivement plus facile de manger 1 Etat que 27

Nous devons sortir de la France de Paris, Richelieu le premier a doté la France d'une marine, Colbert ensuite a doté la France d'arsenaux, ensuite il a fallu attendre la France du Général de Gaulle pour relancer notre domaine maritime, ainsi d'ailleurs que le domaine spatial, de l'aéronautique et de l'énergie. KOUROU en Guyane en est le parfait exemple : France puissance spatiale grâce à un de ses départements d'Outre-mer, notre île de Clipperton dans le Pacifique permettant de contrôler la trajectoire de nos fusées. Comme nous avons demandé le retour d'un ministère de l'Industrie, nous demandons aujourd'hui un grand ministère de la mer.

La haute mer qui échappe en grande partie à toute législation est en cours de se « légaliser » l'ONU s'intéresse au sujet, des négociations se font- IL EST NECESSAIRE QUE LA FRANCE PRENNE SA PART DANS CES NEGOCIATIONS en s'affirmant comme 2ème puissance maritime mondiale. Ce n'est pas à l'UNION EUROPENNE de négocier et de décider à notre place mais à la France.
La mer ce sont des milliards de chiffre d'affaires, des centaines des milliers d'emplois, des milliers d'entreprises, grosses, moyennes, petites, c'est de l'artisanat, un savoir-faire à exercer et à transmettre, mais ce sont aussi des « énormes retards à combler et qui permettront d'autres milliards de chiffre d'affaires et des centaines de milliers d'emplois nouveaux. Juste une donnée, il manque plus de 50 000 places (anneaux) dans nos ports, à construire et à vendre. La mer est en France sous-estimée et oui bien sûr Paris n'est que traversée par la Seine qui elle, se jette dans la mer. Nous ne pêchons plus dans la manche parce que l'espace est occupé et nous laissons nos espaces aux chaluts étrangers, Clipperton, Tromelin par ex

Nos compatriotes doivent en prendre conscience, notre pays possède deux atouts : l'épargne des Français et son Outre-Mer
Pour l'épargne, seule la confiance la fera sortir des bas de laine, il faut pour cela, rétablir la doctrine qui fut forgée par un géant.
Seulement cette doctrine, établie par le Général de Gaulle, qui avait réussi, en 1958, à faire fait sortir l'argent de ses caches, a été écornée et maltraitée par ses successeurs. Pour ce qui est du Géant, nous devons pour l'instant l'espérer.

Pour l'Outre-mer : Nous avons compris, la MER EST L'AVENIR de l'Homme mais aussi de la France -
France sur mer doit donc devenir une réalité, notre richesse, notre avenir et puis, mais ne le dites à personne : coincé dans ce carcan que l'on nomme Union européenne, cette désunion qui nous mine et qui fait de la France le serviteur de son puissant voisin, notre Outre-mer est un autre espace, puis vaste, nos grandes frontières : avec le Brésil, grâce au département de la Guyane mais aussi avec l'Australie dans l'Antarctique,

France mondiale et non recroquevillée, entre Manche et Rhin, une occasion de nous défaire de ce carcan – La France hexagonale 550 000 km2, France et son Outre-mer 675 000 km2 France, ses eaux territoriales 11 millions de km2

Alors pas de pessimisme la France a toujours subi ces hauts et ces bas, et le haut revient toujours parce que la France a du génie

L'Outre-mer, un trésor caché est caché dedans, un peu de courage nous le fera trouver, ne laissons nulle place où la main passe et repasse battons-nous et travaillons pour le faire émerger, il en va de l'avenir de la France

**Henri Fouquereau Secrétaire général du Forum Pour la France et du CNR présidé par Jacques MYARD*

Participation, participation… et encore participation

Par Paul KLOBOUKOFF,

Meilleurs vœux ! Que le Covid 19 reflue partout dans le monde, qu'en mai notre beau pays soit libéré du variant Omacron et de la peur, que la stabilité et la sérénité reviennent, que la concorde reprenne sa place, que l'espoir renaisse et, avec la participation de tous, que la France reparte résolument de l'avant.

En résumé

La participation a été une « idée centrale de la pensée gaullienne ». Dès 1941, De Gaulle a voulu ouvrir une « troisième voie » entre le capitalisme et le communisme en associant le capital et le travail dans les entreprises. Soutenue du bout des lèvres par la « famille » se réclamant du Général, elle s'est imposée comme une évidence au fil des décennies. Aujourd'hui, avec l'Allemagne (chacune avec ses spécificités), la France est à l'avant-garde parmi les pays d'Europe en matière de participation financière, de participation aux processus décisionnels et de négociation en termes de dialogue social. Une marge de progression de l'actionnariat salarié, une pièce maîtresse pour le Général, demeure. En effet, si la France compte 3 millions (Mi) de salariés actionnaires, soit 42% des salariés actionnaires d'Europe, et si 74% des entreprises cotées y ont recours, c'est le cas de 4% des PME seulement. Les procédures sont trop complexes et les coûts des opérations sont trop élevés pour les petites structures. Si l'on désire accélérer la progression de l'actionnariat salarié, il faut moins d'hésitations, plus de constance et de détermination.

Féministe avant l'heure, le 21 avril 1944, dans le cadre du Gouvernement provisoire d'Alger, le Général De Gaulle a octroyé par ordonnance le droit de vote aux femmes françaises, leur donnant la possibilité de participer à la vie politique de la France. Elles en ont fait usage pour la première fois aux élections municipales d'avril 1945.

Parce que les citoyens se détournent (ou sont écartés) de la vie politique, le présent article insiste sur la nécessité de faire revivre la participation des Français à la détermination de leur destin et de celui de la Nation, de redresser ce qui survit de la Vème République, très abimée en ce début du siècle et qui semble à bout de souffle.

Depuis trois quinquennats, la participation aux élections intérieures baisse significativement. Même aux élections présidentielles, elle n'a pas atteint 78% en 2017 alors qu'elle approchait 84% en 2007. Aux législatives, c'est la cata ! De 60% en 2007, elle est tombée en 2017 à 48,70% au 1er tour et à 42,54% au second. Les chutes ont été sévères aussi aux municipales de 2020, 33,28% au 1er tour, et aux régionales de juin 2021, 33,28% au 1er tour. Ces dernières chutes ont sans doute été accentuées par les menaces que faisait peser le Covid 19 sur les bureaux de vote. C'est un mauvais présage pour les élections de 2022, car avec Omicron la situation n'est pas plus rassurante.
La participation est un indicateur de l'intérêt des citoyens pour la politique, ainsi que de la légitimité des élus à leurs yeux. Beaucoup d'électeurs n'ont plus confiance dans les politiciens, surtout dans ceux qui gouvernent, ne trouvent pas chaussures à leurs pieds et pensent que voter est inutile. En fait, nous vivons un malentendu.

La Constitution et les règles de la Vème République avaient été taillées sur mesure pour le Général, un « géant ». Après son départ, pendant plus de 30 ans, la menace d'une sanction par les urnes a pesé sur le président au cours de son mandat septennal en cas de défaillances graves de la gouvernance du pays. Aussi, bien que réélus, Mitterrand et Chirac ont eu à vivre des cohabitations et à partager le pouvoir avec des opposants. Ce garde-fou a disparu lors du passage au quinquennat avec un calendrier électoral revisité offrant au président l'impunité politique pendant tout son mandat et l'absence de contrepouvoirs… au détriment de la démocratie. La Vème République a été dénaturée.

Chacun à son tour MM Sarkozy, Hollande et Macron ont montré quels excès la concentration des pouvoirs entre leurs mains et cette impunité peuvent autoriser. Le dernier a poussé le bouchon le plus loin. « Jupiter » autoproclamé, il pratique sans retenue sa « verticalité » du pouvoir présidentiel. Pour près de la moitié des Français interrogés, la dégradation démocratique s'est amplifiée sous son mandat.

24% des suffrages exprimés au 1er tour des présidentielles et une « victoire » sur Marine Le Pen au second, non sans l'aide d'un « front républicain » hésitant, ont ouvert les portes de l'Elysée à Emmanuel Macron en 2017. 19% des votes des inscrits aux législatives, délaissées par plus de la moitié des électeurs, ont permis à son parti et à ses alliés d'occuper 60,7% des sièges de l'AN. Une nouvelle « majorité présidentielle » lui a ainsi donné un pouvoir absolu pour 5 ans. Aux yeux de nombreux Français de telles lettres de noblesse ne légitiment pas un pouvoir excessif, la représentativité de l'AN est contestable… et ces défauts du système doivent être corrigés.

Pour améliorer la représentativité de l'AN, le candidat Macron avait promis une réforme de la Constitution incluant l'introduction d'une « dose de proportionnelle » aux élections législatives. Cette promesse a été « oubliée ». Il est malsain que la question reste sans réponse un quinquennat de plus. Elle décrédibilise le système politique.

Considérant que les citoyens étaient surreprésentés à l'AN et les collectivités locales au Sénat, Macron s'était aussi engagé à réduire les effectifs de ces deux assemblées. Sans donner d'explications, il n'a pas tenu sa promesse.

Un des enjeux majeurs des prochaines élections sera de relever la participation électorale. Pour cela, les concurrents et leurs partis devront être crédibles. Stop aux promesses démagogiques illusoires, aux « beaux discours » lestés de « pédagogie » ! Place à des choix clairs sur les sujets majeurs et à des projets de qualité finançables malgré la situation désastreuse des finances publiques et de la dette. Réparer les dégâts sociétaux, sociaux, économiques et financiers du quinquennat qui s'achève sera une exigence incontournable, avec la nécessaire participation de tous.

Les Français voudraient davantage de « participation citoyenne » dans le processus de décision politique. Ils préconisent le recours aux référendums nationaux et locaux ainsi que l'adaptation de la prise de décision locale à la spécificité des territoires. Ils réclament aussi plus de décentralisation en rebours de la recentralisation bureaucratique opérée via la fiscalité locale et renforcée par Macron avec la suppression de la taxe d'habitation.

Ces demandes rejoignent celles des associations des maires (AMF) et des départements (ADF) qui dénoncent une « recentralisation rampante » et veulent davantage de compétences et d'autonomie, financière, notamment.

Les candidats ne devront pas esquiver ce sujet devenu brûlant depuis 2017.

Moins d'emprise de l'UE, plus de souveraineté de la France !

La progression de la participation aux élections européennes, de 40,8% en juin 2009 à 50,1% à celles de mai 2019, traduit l'intérêt que les citoyens portent au destin de la France en Europe. Au référendum de 2005, ils avaient résolument refusé une constitution consacrant la souveraineté de l'UE et la vassalisation promise à la France. Dix ans plus tard une enquête avait confirmé ce choix. Aujourd'hui, un élan « nationaliste » parcourt l'Union face aux poussées intégrationnistes dont Macron s'est fait le fer de lance. La plupart des partis critiquent l'UE, au moins pour son irrespect outrancier du principe de subsidiarité. Mais leurs positions sont souvent floues. S'ils ne veulent pas perdre des points, les candidats feront bien d'exprimer clairement leurs propositions sur cette question qui sera encore une fois au cœur des élections de 2022.

Le long chemin de la participation au sein des entreprises

« La participation, idée centrale de la pensée gaullienne »

Sous ce titre, la Fondation Charles De Gaulle a consacré en octobre 2017 un article (1) soulignant que la participation revient comme un leitmotiv dans les discours et les écrits du général De Gaulle dès 1941, et notamment lors du discours du 25 novembre à Oxford où il s'était exprimé sur les enjeux de l'après-guerre.
Très attaché à la résolution du problème de la lutte des classes, il a entrouvert « une troisième voie » entre le capitalisme et le communisme dont la participation au sein des entreprises était un élément de premier plan.

L'idée a été soutenue un temps par des « Gaullistes de gauche » avant d'être enterrée après l'échec au référendum de 1969. Depuis, si la participation a été périodiquement évoquée, elle a été portée sans grande conviction par la « famille » se réclamant du Général. S'imposant comme une évidence, elle a toutefois progressivement fait son chemin, s'est élargie et étoffée. Aujourd'hui, avec l'Allemagne (chacune avec ses spécificités), la France est à l'avant-garde parmi les pays d'Europe.

Le triptyque de la participation des travailleurs au sein des entreprises

En 2016, après une analyse approfondie effectuée à la demande du Groupe Up, le Centre de réflexion (« think tank ») européen indépendant POUR LA SOLIDARITE - PLS a donné une description intéressante (et d'actualité) de la participation des travailleurs au sein des entreprises (2). Celle-ci repose sur trois piliers : - la participation financière ; - la participation aux processus décisionnels ; - la négociation en terme de dialogue social.

A la différence de l'intéressement qui donne lieu à des versements de primes aux salariés en fonction des performances de l'entreprise, la participation financière vise à associer les salariés à la croissance et aux résultats de l'entreprise durablement à l'aide d'un mécanisme de redistribution des bénéfices de l'entreprise aux salariés. Aujourd'hui, elle est obligatoire dans les entreprises de 50 salariés ou plus. Le salarié reçoit une prime dont le montant est fixé par l'accord de participation de l'entreprise. Il peut en demander le placement au plan d'épargne de l'entreprise (PEE). Elle est alors bloquée pour 5 ans. L'épargne salariale permet de faire entrer les salariés au capital de leur entreprise. C'est le cas aussi d'opérations d'augmentation du capital ou de cessions de titres réservées aux salariés, ainsi que des plans d'attribution gratuite d'actions (PAGA). Ainsi, la participation financière contribue à la progression de l'actionnariat salarié… que recherchait le Général De Gaulle.

La participation aux processus décisionnels s'exerce par la participation aux Conseils d'administration, la disposition de droits de véto ainsi que des pouvoirs étendus des comités d'entreprise (CE). Initialement institués pour toutes les entreprises de 50 salariés et plus par l'ordonnance du 22 février 1945 puis par la loi du 16 mai 1946, les CE ont cédé leur place aux Comités sociaux et économiques (CSE) entre 2018 et 2020.

La négociation en termes de dialogue social s'exerce au sein de l'entreprise, entre plusieurs entreprises, ainsi qu'aux niveaux des branches et de l'Etat… sous le regard intéressé de l'UE. Les Français sont peu syndiqués, mais quasiment tous les salariés sont couverts par une convention collective.

En matière de participation aux décisions et de dialogue social, les modèles français et allemand sont des références. Le dialogue social, notamment au niveau des branches et avec l'Etat, pourrait cependant être moins compliqué et gagner en efficacité avec des syndicats plus représentatifs des travailleurs, surtout dans le secteur privé.
En ce qui concerne participation financière, il reste une importante marge de progression de l'actionnariat salarié.

Simplifier les procédures pour développer davantage l'actionnariat salarié

D'après le Baromètre 2021 de l'actionnariat salarié d'Amundi ESR (3), la France compte plus de 3 millions (Mi) de salariés actionnaires, soit 42% des salariés actionnaires d'Europe. Pas de cocorico, cependant ! Ces chiffres montrent surtout que l'actionnariat salarié est une des spécificités de notre modèle et qu'il est très peu prisé en Europe. En France, 3 Mi d'actionnaires de leur entreprise parmi les 19,7 Mi de salariés du secteur privé au 4ème trimestre 2019, c'est un bon début, mais il est possible de faire mieux. En effet, d'après les chiffres figurant dans un article très récent de latribune.fr intitulé « Actionnariat salarié : à quand le tour des PME et des ETI ? (4), si 74% des entreprises cotées y ont recours, c'est le cas de 4% des PME seulement. Une raison de cette faiblesse est le dispositif juridiquement complexe, qui passe par l'épargne salariale, notamment, permettant de réaliser les opérations et le coût de sa mise en place pour les petites structures.

La simplification du processus et la réduction de ce coût sont donc à mettre à l'ordre du jour des projets de réformes à initier. Un autre frein serait l'insuffisante incitation fiscale ouverte aux entreprises volontaires. La loi PACTE promulguée en mai 2019 visait [à côté des privatisations d'ADP, de la Française des jeux et d'Engie] à renforcer la prise en considération des enjeux sociaux et environnementaux dans la stratégie et l'activité des entreprises. Elle a « encouragé » l'abondement unilatéral de l'entreprise par l'abaissement du forfait social de 20% à la charge des employeurs et par l'augmentation du niveau de la décote lors des opérations relatives à l'actionnariat salarié.

La LDF 2021 est allée un peu plus loin avec la suppression du forfait social sur l'aide financière de l'employeur pour les PME et les ETI de moins de 5 000 salariés lors de telles [rares] opérations. Mais l'application de cette disposition devait prendre fin en décembre 2022 [« un délai trop court pour que les PME s'approprient le dispositif »]. Cette disposition n'a pas été « pérennisée » dans la LDF 2022… alors que la LDF 2021 l'avait déjà fait en faveur de l'intéressement. Si l'on désire accélérer la progression de l'actionnariat salarié, il faut moins d'hésitations, plus de constance et de détermination.

Relever la participation aux choix politiques majeurs

Déjà très affaiblie, la participation aux élections menace de tomber plus bas en 2022

Dans mon article « Au-delà des Régionales 2021 » de la Lettre de septembre 2021 figurait le tableau suivant montrant la désaffection croissante de notre population pour les élections intérieures françaises. La participation est en baisse même pour les élections « reines », les présidentielles. On peut s'attendre à ce que l'abstention poursuive sa montée aux élections de 2022. Il est aussi possible que les craintes provoquées par la « circulation » du Covid 19 attisées par l'alarmisme ambiant éloignent des urnes un surcroît d'électeurs.

Tableau rétrospectif des participations aux Présidentielles, Législatives, Européennes et Territoriales

Elections	En % du nombre des inscrits Participation 1er et 2ème tours	
Présidentielles des 21 avril et 5 mai 2002	71,60	79,71
Présidentielles des 22 avril et 6 mai 2007	83,77	83,97
Présidentielles des 22 avril et 6 mai 2012	78,48	80,35
Présidentielles des 23 avril et 7 mai 2017	77,77	74,66
Législatives des 10 et 17 juin 2007	60,42	59,98
Législatives des 10 et 17 juin 2012	57,24	55,40
Législatives des 11 et 18 juin 2017	48,70	42,64
Municipales des 23 et 30 mars 2014	63,55	62,13
Régionales des 6 et 13 décembre 2015	49,91	58,41
Municipales des 15 mars et 18 juin 2020	44,66	41,86
Régionales des 20 et 27 juin 2021	33,28	34,30
Européennes du 11 juin 2009	40,83	
Européennes du 25 mai 2014	42,43	
Européennes du 26 mai 2019	50,12	

De plus en plus de citoyens pensent que voter est inutile. Ils ont perdu confiance en les dirigeants politiques, surtout en ceux régnant au sommet de l'Etat. Déçus, beaucoup estiment qu'ils ne sont « pas à la hauteur ».

Une Vème République taillée sur mesure pour le Général, dénaturée avec le quinquennat

Il est vrai qu'au plan institutionnel, les Français vivent un malentendu. La Constitution et les règles de fonctionnement de la Vème République, « une monarchie républicaine », avaient été taillées sur mesure pour le général De Gaulle. Un géant, un homme providentiel arrivé au pouvoir dans des circonstances exceptionnelles. Même si François Mitterrand a été réélu pour 7 ans en 1988, et Jacques Chirac « prolongé » de 5 ans en 2002, ces deux présidents n'étaient pas de la même trempe. Tous deux ont eu à vivre des « cohabitations » et à partager le pouvoir avec l'opposition lorsque les électeurs ont été trop mécontents de leurs gouvernances. De Gaulle n'aurait pas « cohabité ». Mais la sanction des urnes en cours de mandat présidentiel était un utile garde-fou de la Vème République permettant de remettre la gouvernance du pays plus en harmonie avec la volonté du peuple.

A l'approche de l'an 2000, les leçons des deux dernières décennies ont poussé à juger que deux septennats consécutifs avec un même monarque, c'était trop. **Limiter à un septennat [unique] la durée du mandat présidentiel eut été une bonne solution** permettant à l'heureux élu de se consacrer pleinement à l'exercice de ses prenantes fonctions sans se préoccuper constamment de sa réélection. Hélas, il a été préféré passer à un quinquennat renouvelable une fois… en fixant la date des élections législatives juste après les présidentielles afin de garantir au nouvel élu une « majorité présidentielle » à l'Assemblée nationale (AN)… pour la durée de son mandat. Pas de garde-fou, pas de sanction possible de la politique gouvernementale pendant 5 ans, donc, et absence de contrepouvoirs. Or, il ne peut y avoir de véritable démocratie sans contrepouvoirs politiques.

La dégradation démocratique s'est amplifiée sous Macron

Chacun à sa manière, MM Sarkozy, Hollande et Macron ont montré aux citoyens quels excès la concentration des pouvoirs entre leurs mains et cette « impunité » peuvent autoriser. Le dernier a poussé le bouchon le plus loin. « Jupiter » autoproclamé, du haut de l'Olympe, il pratique sans retenue sa « verticalité » du pouvoir présidentiel. Accusé d'autoritarisme quasiment depuis son élection, il avait déclaré en mars 2018 « *J'assume les choix qui sont faits et je hais l'exercice consistant à expliquer les leviers d'une décision* » (5). Des opposants et des observateurs ont osé parler de « dictature ». Des défenseurs du macronisme leur ont aussitôt rétorqué que « *la France n'est pas la Corée du Nord* ». Pour eux, il serait possible d'aller très loin sans frôler l'abus de pouvoir. D'autres se sont accordés pour qualifier notre régime de démocrature. Nuance peu flatteuse !

Pour 48% des personnes interrogées en décembre dans le cadre de l'étude IFOP / Décider ensemble, la dégradation démocratique s'est amplifiée sous le mandat d'Emmanuel Macron (6). Les Français veulent des solutions plus participatives pour « rompre avec la verticalité du pouvoir macronien ».

La légitimité d'un pouvoir excessif remise en cause

Pour beaucoup de citoyens, cette pratique du pouvoir teintée de mépris est d'autant plus inacceptable que la « légitimité » du président et la représentativité de sa « majorité présidentielle » ne brillent pas au firmament. Au 1er tour des présidentielles de 2017, le candidat Macron avait recueilli **24,01%** des suffrages exprimés, soit **18,19%** des votes des inscrits. Depuis, vu les résultats de son parti aux « élections intermédiaires », il ne semble pas que ce « socle » se soit élargi. Quant à la majorité présidentielle à l'Assemblée nationale (AN) issue des législatives de 2017, elle a été entachée par une abstention record de **51,30%** au 1er tour et de **57,36%** au second tour. LREM et Modem ont obtenu 350 sièges, soit **60,66%** des 577 sièges de l'AN, avec les votes au second tour de **49,12%** des suffrages exprimés, soit **18,88%** des voix des inscrits.

A l'opposé, avec **13,20%** des suffrages exprimés au 1er tour et **8,75%** au 2ème, le Front national avait obtenu 8 sièges, soit **1,39%** des sièges de l'AN.

Des défaillances du système reconnues, mais des promesses de réformes oubliées

Notre système, favorable à l'émergence et au maintien de majorités parlementaires, « quoi qu'il en coûte », est responsable de ce type d'anomalies ou d'injustices, et fait depuis longtemps l'objet de critiques. Le candidat Macron lui-même avait promis une réforme constitutionnelle incluant l'introduction d'une « **dose de proportionnelle** » aux élections législatives pour rendre l'AN plus représentative. Cette promesse a été « oubliée », malgré l'insistance verbale de la « prise de guerre » François Bayrou, si décisif dans l'élection de Macron. Il me semble malsain que la question reste sans réponse un quinquennat de plus. Elle décrédibilise le système politique.

Candidat, Macron estimait aussi que les citoyens avaient trop de représentants à l'AN et que les collectivités locales en avaient trop au Sénat. Il s'était engagé à réduire les effectifs de ces deux assemblées. Cet allègement procurera de substantielles économies, a-t-on entendu. Bien moins que si on taillait dans notre opulent mille-feuilles administratif, toutefois. Mais, Jupiter n'est pas Hercule ! Et même pour tailler dans les effectifs des parlementaires, ceux de LREM en premier lieu, il n'a pas assez de forces. Alors, les engagements pris sont passés aux oubliettes.

La très faible participation électorale est un désaveu du système et de ses principaux acteurs politiques. **Un des enjeux majeurs des prochaines élections sera de la relever**. Pour cela, il est indispensable que les concurrents et leurs partis retrouvent de la **crédibilité**. Les promesses démagogiques non tenues qui ont fleuri depuis cinq ans et les mauvais résultats de la gouvernance ont fait chuter la confiance. Les discours et la « pédagogie », dont nous avons été abreuvés, doivent laisser la place à des choix clairs sur les sujets majeurs et à des projets de qualité dont le financement pourra être assuré malgré la situation désastreuse des finances publiques ainsi que les dettes insoutenables publiques et privées. **Réparer les dégâts** sociétaux, sociaux, économiques et financiers du quinquennat qui s'achève sera une exigence incontournable, avec la nécessaire participation de tous.

Participation citoyenne et décentralisation des décisions politiques

84% des personnes interrogées lors de l'étude de l'IFOP précitée (6) pensent que les citoyens devraient prendre une part plus importante dans le processus de décision politique. Pour solutions, nombre d'entre elles préconisent : - l'enseignement sur la démocratie et la participation citoyenne ; - le recours aux référendums nationaux et locaux ; - l'adaptation de la prise de décision locale à la spécificité des territoires.

Elles expriment une forte demande de plus de décentralisation des décisions et de l'engagement civique, en rebours du centralisme bureaucratique et de la recentralisation politique opérée depuis une vingtaine d'années via la fiscalité des collectivités locales. Avec la suppression de la taxe d'habitation, Macron en a renforcé le cours.

Les demandes et les propositions indiquées sont au diapason de celles de l'Association des maires de France (AMF) et de l'Association des départements de France (ADF), qui dénoncent une « recentralisation rampante » et veulent obtenir davantage de compétences et d'autonomie, financière, en particulier. « Les départements souhaitent tirer les leçons de tout ce que nous avons vécu (crise sanitaire et gilets jaunes) pour faire en sorte qu'on agisse mieux ».

Partant du constat « qu'il y a un désespoir chez beaucoup de Français qui ne croient plus en l'action publique, y compris locale… », 4 500 conseillers départementaux des 102 départements membres de l'ADF ont été mobilisés afin de débattre avec tous les Français dans les cantons (7). Les 102 propositions issues de ces consultations ont été présentées lors des Assises de l'ADF tenues à Bourg-en-Bresse du 1er au 3 décembre. Elles seront transmises aux candidats aux élections présidentielles de 2022.

La campagne sera inévitablement marquée par l'affrontement entre les tenants du monopole des pouvoirs au sommet de l'Etat et les défenseurs de la décentralisation ainsi que de la participation effective des citoyens et de leurs représentants régionaux et locaux aux décisions politiques, économiques, sanitaires et sociales. Les candidats ne devraient pas rester silencieux sur ce sujet déterminant. Ce sera l'un des critères de choix des électeurs.

Moins d'emprise de l'UE, plus de souveraineté de la France

« *Approuvez-vous le projet de loi qui autorise la ratification du traité établissant une constitution pour l'Europe ?* ». A cette question posée lors du référendum du 29 mai 2005, 54,68% des électeurs avaient répondu NON. Pour ce choix déterminant, la participation avait été de 69,34%.

La volonté du peuple a été bafouée. Le traité de Lisbonne signé le 13 décembre 2007 par Nicolas Sarkozy et adopté en 2009 a repris en grande partie le projet rejeté en 2005. « Ratifier Lisbonne, une forfaiture », a été une opinion largement partagée.

Le référendum et cette « forfaiture » ont durablement réveillé l'intérêt des citoyens pour les questions européennes et pour la défense de la souveraineté nationale contre l'emprise croissante de la bureaucratie de Bruxelles sur la gouvernance de la France.

Les élections européennes ont été les seules élections qui ont vu la participation augmenter (voir le tableau). Aujourd'hui, la guerre est déclarée entre Macron, porte drapeau et fervent promoteur de l'intégration et de la « souveraineté européenne », avec ses partisans, et le Rassemblement national (RN) et une partie de la droite, qualifiée de souverainiste, de nationaliste… qui refusent que la France perde son rang de nation et devienne une province ou un gouvernorat de l'UE.

En fait, quasiment tous les partis sont critiques à l'égard de l'UE, au moins pour son irrespect outrancier du principe de subsidiarité, mais à des degrés divers. Et, les postions de la plupart, à gauche comme à droite, ne sont pas explicites. Plus de clarté de la part des candidats et de leurs soutiens est nécessaire sur ce sujet majeur. Sans aller jusqu'à parler « d'autodétermination », la participation de la France et des Français à la détermination de leur propre destin est en jeu.

Paul KLOBOUKOFF Académie du Gaullisme Le 29 décembre 2021

Sources et références

(1) La participation, idée centrale de la pensée gaullienne charles-de-gaulle.org/wp-content/uploads/2017/10/La-participation…
(2) La participation des travailleurs au sein des entreprises socioeco.org/docs/ed-2016-participation-des-travailleurs.pdf
(3) Baromètre 2021 de l'actionnariat salarié by Amundi ESR Les grandes tendances juin 2021
(4) Actionnariat salarié : à quand le tour des PME et des ETI ? latribune.fr/opinions/tribunes/actionnariat-sal… LE 28/10/2021
(5) Macron assume « totalement » la « verticalité » du pouvoir présidentiel lefigaro.fr/le-scan/2018/04/27/25001/20180427/ARTFIG00298-macron-assume…
(6) Sondage : 54% des Français estiment que la démocratie fonctionne mal contrepoints.org/2021/12/08/416490-sondage-54-des-francais…
(7) 2022 les départements présenteront les propositions pour que la France fonctionne mieux weka.fr/actualite/article/2022-les-departements… le 06/10/2021

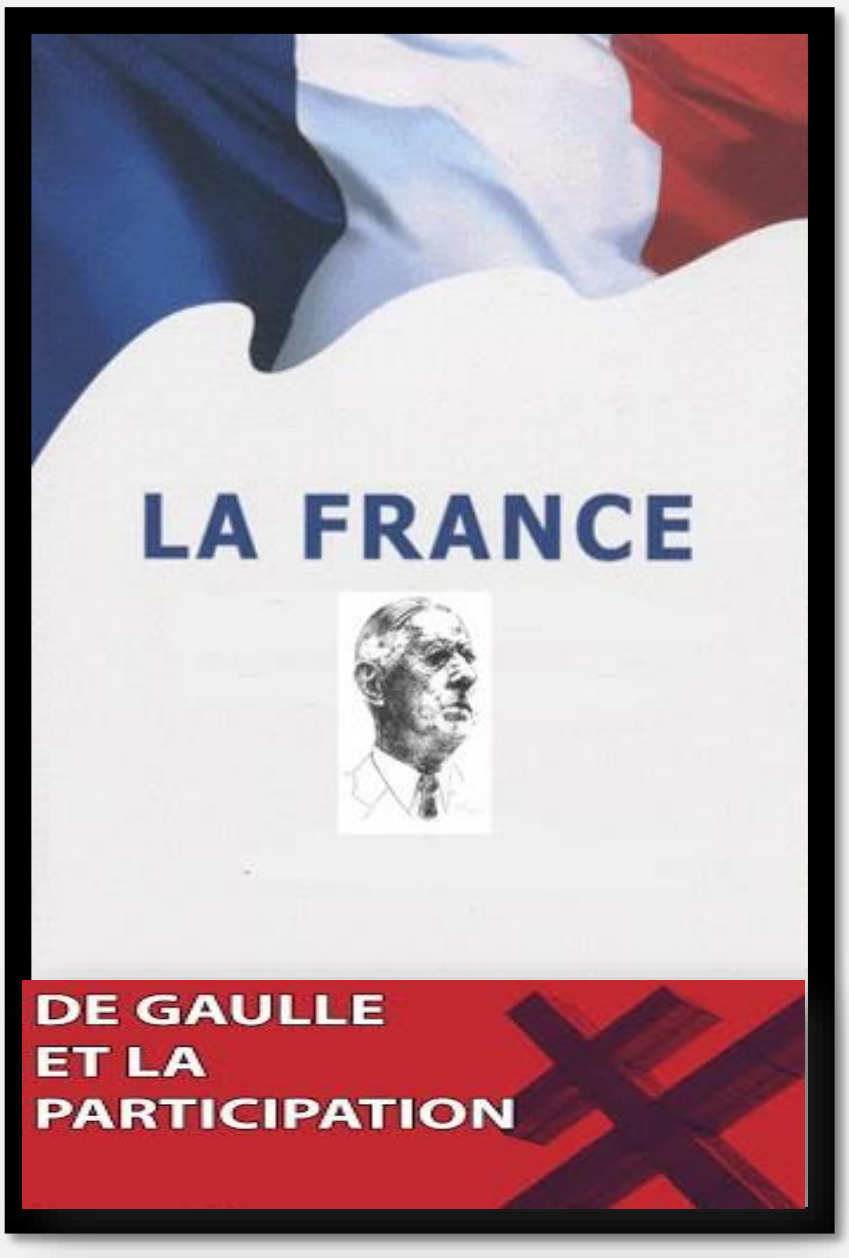

Le combat à outrance qui s'engage

Par Marc Dugois,

Il se passe actuellement un événement assez extraordinaire : une civilisation est en train d'être détruite par son élite complètement perdue, incapable de se l'avouer, et cherchant par son pouvoir sur l'argent, des solutions impossibles. Pour aborder et surtout comprendre ce sujet surprenant et peu compris, il faut commencer par se souvenir que la vie n'est qu'action, réflexion et échange, chacun des trois nourrissant les deux autres, en en étant lui-même alimenté.

L'harmonie entre l'action, la réflexion et l'échange est une constante de toutes les civilisations comme elle est une constante des bien-êtres individuel et collectif, quel que soit le groupe. Ces harmonies sont normalement fabriquées par l'énergie humaine qui veille à l'équilibre entre les trois. Si l'action est faible, voilà les phraseurs qui débarquent. Si c'est l'échange, les activistes prospèrent. Si c'est la réflexion, moutons, pigeons, voire « mou-geons », se multiplient. Le lien permanent entre la réflexion, l'action et l'échange est essentiel. Lui seul permet l'harmonie des vies.

Nous vivons actuellement un véritable torrent d'échanges totalement factices par la faiblesse de l'action et de la réflexion qui devraient les nourrir et qui ne sont pas au niveau. Matériellement l'office mondial du commerce (OMC) a remplacé l'office international du commerce (OIC) qui exigeait une balance des paiements équilibrée, donc de vrais échanges. La réflexion qui démontre que ce n'est pas tenable est absente et l'action de l'OMC est par conséquent erratique. Mentalement les médias, les réseaux sociaux et les Politiques donnent l'illusion de vrais échanges, d'une information et d'une écoute alors qu'ils ne sont que propagande du côté des pouvoirs et, pour ceux qui résistent, goutte d'eau d'intelligence dans un océan de bêtise.

Chacun peut voir combien l'action gouvernementale est fictive, irréfléchie ou violente mais très peu de gens réalisent que **c'est la survalorisation de l'échange liée à la sous-valorisation de la réflexion et de l'action qui nourrit notre décadence**.

Ce sont les réactions opposées de l'intelligence des élites et du bons sens populaire, qui génèrent sous nos yeux un combat à outrance qui ne fait que commencer et qui se terminera par la disparition d'un des belligérants.
D'un côté les peuples sentent très bien que la vie qu'on leur propose, angoissée par les peurs et oisive de plaisir, ne peut durer en dépit du matraquage des médias. Ils attendent autre chose sans bien réaliser que ce qui manque, c'est simplement l'harmonie entre l'action, la réflexion et l'échange.

De l'autre les élites, caricaturées par Soros, Gates ou le forum économique mondial de Schwab, sont en train d'utiliser l'énergie monétaire pour donner l'illusion de l'action et l'illusion de la réflexion, ce qu'ils appellent la grande réinitialisation, le « great reset » dans la langue qu'ils veulent imposer à la Terre entière. L'énergie monétaire, ou le pouvoir de l'argent pour ceux qui n'arrivent pas à voir que l'argent est une énergie, a déjà mis en place, sous couvert de démocratie, des gouvernements de médiocres mais fidèles exécutants. Cette énergie est actuellement apparemment gratuite pour ceux qui y ont accès.

L'énergie monétaire décompose l'action et la réflexion en une illusion agréable qui coûte très cher et une réalité abominable soigneusement dissimulée mais que les peuples ressentent de plus en plus.

Pour la réflexion, l'argent la confie soit à l'intelligence artificielle, soit à des élites totalement fabriquées comme McKinsey ou Attali, tous terriblement consommateurs d'argent et méprisant les peuples. Parallèlement le peuple est prié, dès l'enfance par l'éducation nationale, de renoncer à réfléchir et de se préparer à accepter un « vivre ensemble » fondé sur les fumeuses « valeurs de la république » que des spécialistes du parler creux, comme Karim Zeribi, radotent dans les médias.
Le matraquage de l'éducation nationale, additionné à celui des médias, donne une baisse dramatique du niveau de réflexion que les mathématiques, le grec, le latin et la littérature forçaient à acquérir.
Aujourd'hui il faut un peuple qui avale « tous vaccinés, tous protégés » à propos d'une expérimentation génique dont personne ne connait les effets à moyen et long terme et que des bonimenteurs comme Véran, étalon raté de l'humilité, appellent improprement vaccin et imposent pour des raisons dont ils devront rendre compte.

Co-acteur des médias qui font de la place dans les cerveaux pour ceux qui les paient, l'éducation nationale s'emploie au même but en oubliant de plus en plus d'instruire et en enseignant un vivre ensemble idéologique au lieu d'une aptitude à agir et à réfléchir.

Pour l'action c'est encore plus grave car l'argent fabrique un monde de détente et de plaisir en croyant laisser le travail aux machines et en fabriquant un monde virtuel « metavers » où c'est l'oisiveté qui transformerait l'échange en action et en réflexion. La transformation de Facebook en Meta ne cache même plus ce mépris du peuple. Parallèlement à l'installation de cette action virtuelle et fictive, la montée sans fin de la dette mondiale publique et privée, met en place discrètement et partout, toutes les formes possibles d'esclavage puisque les gouvernants sont incapables de rendre utiles les énergies de leurs compatriotes et payent leur oisiveté plutôt que leur utilité et ce, avec de l'argent qu'ils empruntent au futur.

Zemmour qui tape à juste titre du poing sur la table, est en train de perdre des voix dont la mienne en ne semblant pas réaliser que le problème est beaucoup plus large que l'immigration, l'islam et la violence qui sont bien sûr des problèmes graves mais ne sont que des conséquences. Le problème fondamental est une fausse solution par l'argent qu'une intelligence dévoyée veut imposer en oubliant que chaque individu est respectable et utile au bien commun, l'inverse de ce qu'Attali disait en 1981 quand, jeune coq, il voulait tuer les vieux.

Cette intelligence dévoyée, très installée en occident, mène ses peuples et le monde vers l'esclavage et la guerre. Mgr Vigano qui a été nonce à Washington sonne à très juste titre le tocsin et le cardinal Sarah pose les vrais problèmes. C'est seulement en les relayant que Zemmour prendra vraiment le risque de gagner.

** Marc Dugois auteur L'inéluctable révolution : ne plus être les victimes consentantes des idéologies*

De Gaulle et la CED

« Si la C.E.D. passe,
c'est peut-être la preuve qu'il n'y aura plus rien à espérer de la France »
Charles de Gaulle

Par Alain Kerhervé,

C'est un moment important de la traversée du désert du Général. Moment important et sujet essentiel qui touche à l'indépendance de la France.

Il se trouve aussi que le PCF est un allié de circonstance de Charles de Gaulle. Ce combat vainqueur aura, tout au long de la présidence du Général, des conséquences sur ses rapports avec les communistes, mais aussi avec les dirigeants de l'Union soviétique.

1950 : les débuts de la C.E.D.

Jean-Jacques Servan-Schreiber [1], journaliste au Monde, rédige le discours que le Président du Conseil doit prononcer à Lyon le 16 avril 1950. Il préconise la création d'un « Haut Conseil Atlantique pour la paix ». Déjà plus atlantique qu'européen. Pour Jean-Jacques Servan-Schreiber, il s'agissait de répartir entre les pays signataires de l'Alliance Atlantique les différentes charges économiques, militaires et atomiques.

Les Américains se mêlent de l'affaire dès le début, avec un objectif affiché : faire entrer la RFA (République Fédérale Allemande) dans l'OTAN et empêcher la France d'être le leader d'une Europe encore à mettre en œuvre.
Entre temps se déclenche la guerre de Corée.
Le 9 mai de la même année, Robert Schuman [2] présente au gouvernement son projet de pool charbon-acier : le plan Schuman. Enfin, le 24 octobre, après l'une des crises politiques que la 4ème république a collectionnées pendant ses 12 années, René Pleven présente devant l'Assemblée nationale le projet C.E.D. d'une armée européenne commune placée sous l'autorité d'un ministre européen responsable de son action devant les organismes politiques européens.

Au Palais Bourbon, Gaullistes et Communistes mènent l'attaque, pour des raisons évidemment différentes. Pour les gaullistes il s'agit d'indépendance, pour les communistes il importe de s'aligner sur Moscou. René Capitant, qualifié à juste titre de Gaulliste de gauche, dénonce déjà *« la politique d'abandon »*.

> Dans son ouvrage « l'Histoire de la IVe République », Georgette Elgey raconte que le général de Gaulle reçoit beaucoup, incitant ses visiteurs à lutter contre l'abandon de la France[3]. En dehors de rares conférences de presse, lui-même ne se mêle guère de l'affaire ; en son for intérieur, cette armée européenne lui paraît un contre-sens historique, condamnée dès lors à ne jamais devenir réalité. De Gaulle attend.
>
> En son nom, la bataille est menée par ses fidèles. A la pointe du combat : le sénateur Michel Debré. Lorsqu'il harcelle le Conseil de la République de questions écrites[4], il est Caton l'Ancien exhortant les sénateurs. Lorsqu'il invective Hervé Alphand, il est Cicéron interpellant Catilina : *« Qousque tandem, Catalina, abutere patienta nostra ?... » « Enfin, Hervé, jusqu'où irez-vous ? Comment, Hervé, pouvez-vous, vous qui avez été un collaborateur du Général ?* » Il lui promet la haute cour. Et Hervé aurait répondu : « *Si le général était encore là, ce serait différent.* » Lorsqu'il voue au peloton d'exécution l'Inspecteur des finances Thierry de Clermont-Tonnerre, il est Robespierre, il est Saint-Just, il est l'incorruptible envoyant à la guillotine les êtres chers. Un jour, au Conseil de l'Europe, à Strasbourg, il presse Thierry de Clermont-Tonnerre, un de ses vieux amis, contre le mur, le secoue par le revers de son veston et devant les fonctionnaires internationaux étonnés l'interpelle : *« Ah ! Thierry, des fonctionnaires comme vous, il faut les fusiller, je vous ferai fusiller ! »* Dans un esprit de conciliation la victime potentielle invite peu après à déjeuner son bourreau dans un restaurant paisible. Le maître d'hôtel apporte la carte. Michel Debré, jusque-là très calme, explose d'un coup : *« Thierry, des fonctionnaires comme vous, il faut les fusiller, je vous ferai fusiller ! »* Le maître d'hôtel s'enfuit, affolé. Le repas se déroule sans éclats. Mais au moment de quitter les lieux, le gaulliste étreint l'européen : *« Ah, je vous aime bien tout de même ! Mais il faudra vous fusiller ! »*

LE 26 octobre, par 340 voix contre 256, l'ordre du jour du gouvernement est approuvé. La mise en œuvre de la C.E.D. est officiellement lancée. Hors de l'Assemblée, le Général de Gaulle se déchaîne contre cette armée européenne, qui signifie, selon lui, la fin de la France. « *La C.E.D., cela consiste à rassembler les forces européennes pour les mettre collectivement à la disposition des États-Unis* ». Et de préciser : *« Il faut que la France ait une épée ; il faut que ce soit la sienne !* » Ce qu'il fera plus tard, lorsqu'il reviendra aux affaires.

Robert Lacoste[10] reçu à cette époque par le Général raconte : « A contre-jour, un visage pâle, émacié, un visage à la Goya. Il parle comme toujours par idées Générales, avec un étrange détachement : « *La France doit se défendre elle-même. Une armée européenne intégrée n'est pas compatible avec ses besoins. La France a besoin de paix, de longues années de paix (sa gravité est extraordinaire). Il ne faut pas se laisser entraîner par les uns ou par les autres, sinon la France disparaîtra. Je ne dis pas qu'il ne resterait pas des médecins ou des coiffeurs, mais la France disparaîtrait.* »

1951 : le traité toujours pas signé

A l'Élysée, le Président Auriol, qui vit dans la hantise du réarmement Allemand (Nous ne sommes que 5 ans après la fin de la dernière guerre !) ne cache pas ses réserves qu'il expose à maintes reprises au Conseil des Ministres.

Malgré cette première charge des opposants, les négociations se poursuivent, l'une en Allemagne de Janvier à Juin 51, l'autre en France en Février 51.

Au service de qui serait l'armée ainsi constituée ? Les rédacteurs contournent la difficulté : le commissariat (équivalent de la Haute autorité de la C.E.C.A.), donc organisme supranational serait responsable de la formation, du recrutement, de l'entraînement de l'armée européenne ; les divisions, une fois prêtes et aptes au combat seraient mises à la disposition du chef des forces atlantiques, le général Eisenhower. Sur le papier, l'armée européenne compte quarante divisions (14 françaises, 12 allemandes, 11 italiennes et 3 néerlandaises). Début 51, Washington approuve ce projet de C.E.D.

En juin 51, l'Assemblée Nationale termine sa législature. Le traité C.E.C.A. n'est pas encore ratifié, celui de la C.E.D. pas encore signé.

1952 : l'opposition à la C.E.D. s'élargit

Du 11 au 19 Février 1952, un débat est organisé par le gouvernement à l'Assemblée réunie dans sa nouvelle composition. Il s'agit de répondre aux opposants qui mettent en avant l'asservissement à la volonté américaine.

---

[1] **Jean-Jacques Servan-Schreiber** (1924 – 2006) Journaliste, essayiste et homme politique français. Reçu à l'École polytechnique en 1943, il rejoint de Gaulle avec son père et choisit la filière américaine en étant formé comme pilote de chasse dans l'Alabama. Obtenant son brevet en avril 1945, il ne participera cependant à aucun combat aérien. Considérant Mendès France comme le seul homme capable de sortir la France de l'enlisement et de la médiocrité du personnel politique de la IVe République, JJSS crée en 1953 le journal « L'Express » avec la journaliste Françoise Giroud. Opposé au retour du général de Gaulle en 1958, JJSS voit son journal perdre de son audience au début des années 1960. Proche de François Mitterrand comme de Valéry Giscard d'Estaing.

[2] (1886-1963) Bien qu'il ait voté les pleins-pouvoirs à Philippe Pétain en 1940, il refuse de collaborer et s'évade en 1942. Sa carrière ministérielle débute avec la fondation du MRP, à laquelle il prend une part active : chef du gouvernement en 1947-1948, puis sept fois ministre des Affaires étrangères, il devient un des pères de l'Europe aux côtés de Konrad Adenauer. En 1952, le "plan Schuman" est le point de départ de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier. Il signe également, mais avec moins de bonheur, le traité instituant la Communauté Européenne de Défense. Il dirige le Parlement européen de 1958 à 1960 auquel il appartient jusqu'à sa mort.

[3] Mais à deux reprises, le général de Gaulle aurait refusé de voir Jacques Bouchacourt.

[4] Ainsi, en octobre 1952, lorsque la campagne de déclenche, Michel Debré intervient en sept occasions au Conseil de la République notamment, le 7, sur les projets de constituante européenne, et sur les forces européennes ; le 14, sur le statut des forces atlantiques et sur la place de l'Union française dans la future Communauté européenne ; le 23, toujours sur l'Union française dans la CED ; le 30, sur le projet de constituante européenne et de nouveau sur la place de l'Union française dans la future Communauté européenne.

[10] (1898 – 1989) Homme politique français, député socialiste de la Dordogne de 1945 à 1958 et de 1962 à 1967, sénateur de 1971 à 1980, gouverneur général et ministre de l'Algérie de février 1956 (gouvernement de Guy Mollet) à mai 1958. En 1944, il est délégué général adjoint du Comité français de Libération nationale pour la France occupée. En 1944, il devint ministre à la Production industrielle dans le gouvernement provisoire du général de Gaulle.

Mais déjà, sur le fond, se profile l'éternel débat : l'organisation de l'Europe doit-elle revêtir une forme fédérale, donc supranationale ou doit-elle s'organiser dans une confédération privilégiant des politiques communes et une indépendance totale vis-à-vis des deux impérialismes de l'époque (USA et URSS) ?

Edgar Faure défend le projet C.E.D. et décide de poser la question de confiance. L'Assemblée le lui accorde par 327 voix contre 287. Tous les partis, à l'exception des gaullistes et des communistes, sont divisés.

Les rencontres entre les ministres des pays membres du Pacte Atlantique se poursuivent à Lisbonne du 20 au 23 février 52. Avec l'admission de la Grèce et de la Turquie, leur nombre a augmenté. Les Américains s'impatientent : les élections sont prévues pour décembre et le succès de la C.E.D. serait à mettre à l'actif des Démocrates, administration sortante.

Dans la nuit du 28 au 29 février, faisant suite à la conférence de Lisbonne, Edgar Faure se voit dans l'obligation de proposer à la chambre une augmentation de 15% des impôts pour financer la côte part française du projet C.E.D. Par 309 voix contre 283, le gouvernement est renversé. Les opposants au projet C.E.D. sont rejoints par une partie des Indépendants et des radicaux.

Avec le gouvernement Pinay, les négociations se poursuivent au sein de l'Organisation Atlantique. En mai 52, le document diplomatique est prêt, mais l'opposition au projet s'élargie : Vincent Auriol, Président de la République affiche clairement son opposition ; Henri Comte de Paris[5] parle de « *l'acte d'abdication de la France* » ; André Malraux dépeint *« le jour où le dernier gaulliste dans le dernier maquis inutile verra arriver au-dessus de la France en ruine l'aviation salvatrice américaine »* ; Daniel Meyer [6] (socialiste) ; Edouard Daladier et Edouard Herriot, tous deux Radicaux.

Mai 52, le traité est signé.

Le 21 mai, contre l'avis exprimé par la majorité de l'échiquier politique, contre l'avis du Président de la République, le traité est signé après moult tractations. En 132 articles, le fonctionnement de l'armée européenne regroupant les pays : France, Allemagne fédérale, Belgique, Pays-Bas, Italie et Luxembourg est réglé. Il appartient maintenant aux députés de ratifier ce traité.

L'existence d'un traité secret établi en parallèle aux négociations officielles sur la C.E.D. est dévoilée par Jacques Bouchacourt [7], dénommé le général « Bou ». La pression américaine est aussi de plus en plus forte ; une C.E.D. sous commandement américain raffermirait la politique de domination des américains face au bloc de l'est.

Le 12 juin, la chambre belge ratifie le plan Schuman et le 16 c'est au tour au tour de la chambre italienne. Le 25 juillet, le plan Schuman entre en vigueur. Le 4 novembre, le Général Eisenhower est élu Président des États-Unis.

Le 23 décembre suivant, le Gouvernement Pinay démissionne. Il est remplacé le 8 janvier 53 par René Mayer[8] qui obtient l'investiture de l'Assemblée Nationale.

1953 : le traité est ratifié par nos voisins

Le 24 février, les protocoles additionnels au traité instituant la C.E.D. sont approuvés à la conférence de Rome. Le Bundestag (chambre Allemande) ratifie le traité le 19 mars 53.

Le 26 juin, après une crise politique commune sous la IVème république, Joseph Laniel [9] obtient l'investiture de l'Assemblée Nationale. Le Maréchal Juin est nommé au poste de commandant en chef de la zone centre Europe de l'OTAN.

Le 23 juillet, le traité instituant la C.E.D. est approuvé par la chambre basse hollandaise.

Le 23 décembre, René Coty est élu Président de la République.

1954 : l'Assemblé nationale rejette le traité

Le 9 juin, la commission des affaires étrangères de l'Assemblée Nationale approuve le rapport de Jules Moch[11] et se déclare contre le projet de défense européenne.

Le MRP, pro-C.E.D. n'échappe pas aux querelles internes. André Denis, député de la Dordogne est exclu. Léo Hamon[12] reste seul à la tête d'une minorité hostile à la C.E.D. En mai, la crise éclate au Parti socialiste. La majorité des députés (58 sur 104) renouvelle son opposition au traité.
La querelle à propos de la C.E.D. n'épargne pas non plus l'administration. L'armée et le Quai D'Orsay sont effroyablement divisés. Le Général Koenig, le Général Weygand, le Colonel Faure et surtout le Maréchal Juin, la plus haute autorité militaire de France, pensent que le pays va céder sa souveraineté militaire en plaçant l'armée sous les ordres d'une autorité supranationale. « *L'armée va perdre son âme et la France son autorité dans ce magma* » déclare le Maréchal Juin[13].

"*L'organisation de l'Alliance atlantique, sous la fiction théorique d'une égalité complète de ses membres, avait été montée sous une direction entièrement américaine. Non seulement les deux grands commandements éventuels de l'Europe et de l'Atlantique avaient été donnés à des officiers généraux américains, mais tout ce qui concernait les prévisions et l'emploi des armes nucléaires était strictement réservé aux américains, comme la loi Mac-Mahon leur en faisait obligation. De ce fait, les forces européennes étaient, en réalité, entièrement subordonnées à des décisions américaines.* " Cette opinion d'un expert, le Général Beaufre[14] parue dans le journal Le Figaro du 25 décembre 1967 ne souffre pas la contestation.

La C.E.D. échappe à tout clivage simpliste. L'évidence s'impose : la C.E.D. a cessé d'être « un truc parlementaire sur lequel on négocie » pour devenir un problème national divisant l'opinion. Pris dans les péripéties parlementaires, les gouvernements successifs, pourtant favorables à la C.E.D., ont sans cesse reculé devant une décision définitive. Edgar Faure résume la situation : « *Pourquoi voulez-vous que le parlement vote la C.E.D. ? Nous sommes dans la position idéale : le gouvernement a signé le traité, le parlement n'a pas ratifié, l'opinion a du mal à se déterminer sur le sujet. À eux deux, parlement et gouvernement satisfont toute l'opinion* ».

Le 18 juin, le jour même de l'investiture de Pierre Mendès France, le Président Eisenhower renouvelle la garantie américaine à propos de la C.E.D. et réaffirme l'espoir de voir la France l'adopter.

Le camp des opposants s'élargie une nouvelle fois. Jean-Jacques Servan-Schreiber, dont on sait le rôle qu'il a joué au début de cette affaire hésite longtemps à prendre position contre la C.E.D. Il le fait au milieu du mois d'août. Conseiller comme lui auprès de Pierre Mendès France, Simon Nora[15] reste un opposant inconditionnel à la C.E.D.

Pierre Mendès France doute de plus en plus sur la possibilité d'une ratification par l'Assemblée Nationale. Il aurait voulu surseoir à l'examen du dossier « armée européenne » jusqu'à la conclusion de la conférence de Genève, fixée au 20 juillet. Mais les alliés de la France ne l'entendent pas ainsi. Une conférence est fixée au 19 août à Bruxelles. Apparaît F. Mitterrand : *« A la veille de son départ pour Bruxelles, j'ai passé un long moment avec Pierre Mendès France en compagnie de Georges Boris, Jean-Jacques Servan-Schreiber et Simon Nora qui, tous violemment hostiles à la C.E.D. l'adjurèrent d'aller à la rupture. J'étais le seul dans le groupe à défendre la thèse opposée. Mendès France était ébranlé. Cela l'ennuyait de rompre avec la politique passée de la France. Il hésitait… ».*

L'échec de cette conférence est annoncé à l'aube du 22 août.

---

5 Henri Comte de Paris (1908 – 1999) Prétendant au trône de France de 1940 à 1999. Plusieurs de ses idées le rapprochaient du général de Gaulle ; ils se rencontrèrent pour la première fois, le 13 juillet 1954. Leurs rencontres et leur correspondance devinrent régulières. Le « comte de Paris » félicita le général de Gaulle de son retour aux affaires dans une lettre du 2 juin 1958 : *« Votre foi en Dieu, votre amour immense de la France et la certitude que vous avez de sa mission dans le monde, votre expérience, les conclusions de vos méditations, inspireront les choix que votre haute conscience vous dictera pour préserver la France de l'anarchie vers laquelle elle se précipitait faute d'être conduite. »*

6 Daniel Meyer (1909 – 1996) Homme politique socialiste français, membre de la Résistance. Il est ministre du Travail et de la Sécurité sociale de 1946 à 1949
7 (1923 – 2000) Homme politique français. Député UDR de la 2e circonscription de la Nièvre (30 juin 1968 - 1er avril 1973).
8 (1895 – 1972) Homme politique français, membre du parti radical socialiste. Plusieurs fois ministre ; président du Conseil des ministres du 8 janvier au 28 juin 1953 et président de la Haute Autorité de la CECA de 1955 à 1958.
9 (1889 – 1975) Homme politique français. Il vote les pleins pouvoirs à Pétain en juillet 1940. Cependant, il devient ensuite résistant et participe à la fondation du Conseil national de la Résistance.

11 (1893 -1985) Homme politique français. Ministre à plusieurs reprises sous la IIIe et IVe République. Le 10 juillet 1940, il vote contre les pleins pouvoirs au maréchal Pétain. Emprisonné puis résistant. Il sera membre de plusieurs gouvernements sous la IVe République. Il montrera une opposition en 1975 à l'Union de la gauche de F. Mitterrand.

12 (1908 - 1993). Résistant. Rédacteur du journal clandestin « *Combat* ». Membre du Mouvement républicain populaire (MRP) puis de l'Union pour la défense de la République (UDR), il fut député de la quatrième circonscription de l'Essonne, sénateur de la Seine, porte-parole du gouvernement et secrétaire d'État de la Participation et de l'Intéressement.
13 Suite de quoi, le Maréchal Juin est relevé de ses fonctions autres que celles directement liées à l'Otan, par le gouvernement. Quelques jours après, des manifestants acclament son nom à l'Arc de Triomphe

14 (1902 – 1975) termine la Seconde Guerre mondiale comme colonel d'infanterie. Défenseur de l'indépendance nucléaire française.
15 (1921 -2006) Haut fonctionnaire français. Résistant dès 1942 dans le Jura puis dans le Vercors. Directeur de cabinet de Jacques Chaban-Delmas à Matignon (1969 -1972), il est avec Jacques Delors l'auteur du fameux discours sur la « Nouvelle Société » prononcé par Chaban-Delmas en septembre 1969.

Le 24 du même mois, au cours d'un Conseil de cabinet, Pierre Mendès France (photo ci-contre) annonce qu'il n'engagera pas l'existence de son gouvernement sur le problème de la C.E.D. Qui plus est, il est décidé à ne pas prendre parti.

L'épilogue de la C.E.D. se joue. Et voici une nouvelle fois le Général de Gaulle : « *Dix ans après la libération, il semble qu'une fois encore, un sursaut venu des profondeurs va sauvegarder l'indépendance de la France. La conjuration qui vise à la priver de sa souveraineté, à lui prendre son armée, à la séparer des terres et des États qui la prolongent outre-mer, paraît sur le point d'échouer devant le refus national* » (Le Monde 28 août 54).

Dès le lendemain s'ouvre, au Palais Bourbon, le débat si souvent annoncé et toujours retardé.

Pierre Mendès France rappelle avec force sa neutralité, mais aussi que la politique étrangère du Gouvernement c'est l'Alliance Atlantique.

Nouvelle tentative des pro-C.E.D. : ils demandent l'ajournement du vote pour permettre une reprise des négociations avec les cosignataires du traité. De son côté, le Général Adolphe Aumeran (1887-1980), député Républicains Indépendants de 1946 à 1955, anti-C.E.D., dépose une question préalable qui, adoptée, entraînerait le rejet pur et simple du traité.

Après suspensions et palabres, les deux motions sont retirées. Le débat s'engage, le vote intervient. Communistes et gaullistes d'un côté, républicains populaires de l'autre s'expriment unanimement. Chez les socialistes, les radicaux et les indépendants la division est de rigueur.

Par 319 voix contre 263, la C.E.D. est rejetée.

Alain Kerhervé & Gérard Quéré Auteurs de « Découvrir, comprendre DE GAULLE »

VICTOIRE du peuple de France et de la paix

l'Humanité

Par 319 voix contre 264 la question préalable est votée :

La C.E.D. est rejetée

SALUT aux artisans de la victoire !

UNE VIBRANTE "MARSEILLAISE" a salué le résultat du scrutin tandis que le groupe MRP quittait la salle

Vous le verrez à Vincennes

JOIE POPULAIRE à l'annonce du rejet de la C.E.D.

les délégations se sont succédé au Palais-Bourbon

Site officiel Paris France
www.academie-gaullisme.fr

© 03.01.2022